

Circulaire no 29/avril 2009

Communiqué officiel à l'attention de nos assurées et assurés

Chers assurés,

100^e Assemblée générale le 6 juin 2009 à Lucerne

L'année dernière, notre assurance-maladie a fêté ses 100 ans d'existence. Après avoir pu accueillir environ 60 assurés durant les précédentes Assemblées générales, le nombre de participants a explosé à l'occasion de la dernière session pour atteindre un niveau record de plus de 200 personnes. Puisque la 100^e Assemblée générale a lieu cette année, nous sommes heureux de vous présenter à nouveau un programme particulier:

- 11 h 45 Rendez-vous à l'embarcadere de Lucerne (un plan de situation détaillé sera joint au billet pour le bateau)
- 12 h 00 Départ pour une promenade en bateau à vapeur sur le Lac des Quatre-Cantons
- 13 h 30 Arrivée au débarcadere du Musée Suisse des Transports de Lucerne
- 14 h 00 Début de l'Assemblée générale au Musée Suisse des Transports de Lucerne

Après l'Assemblée aux environs de 15 h 30, il sera possible de visiter le Musée de manière individuelle ou alors de prendre notre bus spécial gratuit jusqu'à la gare de Lucerne.

Le nombre de participants à la promenade en bateau à vapeur GALENOS est limité à 250 personnes. C'est la raison pour laquelle une inscription préalable est indispensable.

D'ici la fin du mois de mai prochain, les 250 billets seront envoyés aux assurés dans l'ordre d'arrivée des inscriptions dans nos locaux.

De même, nous devons connaître les personnes désirant visiter le Musée Suisse des Transports à la suite de l'Assemblée générale. Pour information, celui-ci est ouvert jusqu'à 18 heures.

Merci de bien vouloir nous retourner la carte-réponse annexée, dûment complétée et le plus rapidement possible. Vous vous assurerez ainsi de disposer d'une place sur le bateau.

Les personnes ne participant pas à la promenade lacustre se rendront directement à la salle de conférence du Musée Suisse des Transports de Lucerne dès 13 h 30.

Vous trouverez d'autres informations ainsi que l'ordre du jour de cette Assemblée en page 4 de notre 100^e rapport annuel.

Bienvenue à la GALENOS

Nous sommes heureux que beaucoup de personnes se soient nouvellement affiliées à notre caisse.

Nous aimerions ici souhaiter la bienvenue à ces nouveaux assurés de la GALENOS et nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir leur offrir notre service de haute qualité.

Notre team expérimenté se tient volontiers à disposition pour toute question éventuelle.

Pourquoi les primes augmentent-elles en Suisse plus que l'inflation?

Les coûts de l'assurance-maladie augmentent nettement plus que l'inflation moyenne en Suisse.

Entre 1997, un an après l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), et 2007, le montant global des coûts dans l'assurance obligatoire des soins (AOS) est passé de 12,9 à 21,4 milliards de francs, soit une progression de 66%, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 5%.

Où sont les générateurs de coûts ?

L'augmentation rapide des coûts dans l'assurance-maladie provient de la forte hausse des prestations et en premier lieu des prestations de soins, des traitements hospitaliers et des médicaments.

Les facteurs à l'origine de cette augmentation sont de plusieurs natures :

- Facteurs non influençables et que l'on ne souhaite pas influencer tels que les progrès de la médecine, de la technique médicale et de la pharmacologie ou l'évolution démographique.
- Facteurs uniquement influençables à long terme, comme le comportement de la population en matière de santé.
- Facteurs partiellement influençables, comme les exigences croissantes vis-à-vis de la médecine et du système de santé. Les exigences augmentent compte tenu des nouvelles possibilités offertes par la médecine et surtout du marketing qui les fait connaître ainsi qu'en raison de la densité de l'offre.
- Facteurs potentiellement influençables par des mesures ciblées. En font notamment partie : les prix et tarifs excessifs, le nombre excédentaire d'hôpitaux et de lits hospitaliers, la grande densité de spécialistes dans les agglomérations et/ou le suréquipement en appareillages médicaux. Enfin, il est possible de modifier les incitations économiques néfastes qui conduisent à des prestations inutiles.

Les hôpitaux, les médecins, les médicaments et les soins se taillent la part du lion de l'enveloppe globale des coûts. Comme le montre une analyse des années 2004 à 2007, l'augmentation des coûts est très disparate dans les différents secteurs.

Voici quatre grands secteurs dans l'assurance de base et leurs coûts en 2007 :

Hôpitaux

Avec un volume de 8,3 milliards de francs, les traitements hospitaliers représentent le plus grand facteur de coûts (39 %).

Médecins

A raison de 4,9 milliards de francs, les médecins ont généré près de 23 % des coûts dans l'assurance de base.

Médicaments

Les assurances-maladie ont déboursé 4,3 milliards de francs (20 %) pour les médicaments dispensés par les médecins et les pharmaciens.

Soins

Les soins hospitaliers dans les établissements médico-sociaux et les soins ambulatoires dispensés par les organisations de soins à domicile (Spitex) ont coûté près de 2,1 milliards de francs, ce qui représente 10 % du montant total des coûts dans l'assurance de base.

Pour toutes ces raisons, nous devons, nous aussi, envisager des hausses ponctuelles des primes dans certaines régions pour 2010.

Toutefois et au vu de notre situation financière saine, nous tablons sur une hausse modérée de celles-ci.

Avec ces explications, nous espérons avoir pu vous donner un petit aperçu sur les facteurs et les problèmes liés au développement des coûts dans l'assurance-maladie obligatoire des soins.

Toute l'équipe GALENOS vous souhaite de passer un bel été et vous salue cordialement.



Hans-Peter Lang
Directeur p. i.